

Formation : Parcours de soins des personnes âgées en perte d'autonomie (PAERPA)

INFORMATIONS :

Public concerné et pré-requis :

- Médecin
- Infirmier Diplômé d'Etat
- Aide-Soignant
- Soignant
- Masseur – kinésithérapeute
- Cadre de santé
- Pharmacien
- Travailleur social

Durée : 2 jours

Intervenant :

Médecin gériatre

Déjeuner compris

NOS SESSIONS :

Paris	700 €/personne	27/05/2021 au 28/05/2021 02/12/2021 au 03/12/2021
-------	----------------	--

CONTEXTE :

Dans le parcours de soins de la personne âgée en perte d'autonomie, l'hospitalisation est une source majeure d'inefficience. Elle est « un marqueur de risque de la survenue défavorable dans les semaines et mois qui suivent, parmi lesquels des réhospitalisations évitables » (HAS, juin 2013). La prise de conscience liée à cette inefficience est primordiale dans la prise en charge de la personne âgée, tant par

Formation : Parcours de soins des personnes âgées en perte d'autonomie (PAERPA)

les hospitaliers, que par les libéraux ou au sein des institutions médico-sociales.

L'optimisation des soins hospitaliers aux personnes âgées passe, d'une part par une réponse en termes de prévention et gestion du risque évitable de dépendance iatrogène ; et d'autre part par une réponse intégrée dans une filière de soins par la coordination et le décloisonnement des secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, du fait de la forte interdépendance entre les secteurs.

LE + DE LA FORMATION

L'enrichissement de la formation par l'expertise du formateur sur des expérimentations pilotes.

OBJECTIFS :

- Appréhender le dispositif organisationnel du PAERPA
- S'appropriier les outils de ciblage de manière adaptée
- Repérer les situations à risque de dépendance iatrogène
- Mettre en œuvre sur la base de situations concrètes des plans d'amélioration des pratiques

PROGRAMME :

JOUR 1 : La dépendance iatrogène : situations à risques et bonnes pratiques de prévention

- Repérer les situations à risques de dépendance iatrogène et de ré-hospitalisation évitables
- Zoom sur les personnes ressources formelles et informelles dans l'environnement des stagiaires
- Les outils et bonnes pratiques de prévention du risque de dépendance iatrogène (médicament, dénutrition, alitement, risque infectieux...)
- Atelier / cas pratiques

JOUR 2 : Hospitalisation et perte d'autonomie : identifier les outils et actions d'amélioration

- Les outils proposés par le dispositif PAERPA d'évaluation de la perte d'autonomie

Formation : Parcours de soins des personnes âgées en perte d'autonomie (PAERPA)

- Identifier les actions d'amélioration des conditions d'hospitalisation d'une personne âgée à risque de perte d'autonomie
- Mobiliser les outils du dispositif organisationnel du PAERPA Exercices et mises en situation
- Exercices et mises en situation

S'inscrire comme acteur du PAERPA : Approche pratique de la mise en œuvre, outils de gestion de projet

- Le rôle des hospitaliers dans le parcours ; entrée et sortie d'hospitalisation
- La communication et la coordination entre les acteurs du parcours : méthodologie et outils

Formation : Parcours de soins des personnes âgées en perte d'autonomie (PAERPA)

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Présentation du cadre du dispositif PAERPA, des expérimentations pilotes et des retours d'expériences
- Questionnaire de positionnement
- Apports théoriques sur le repérage de la fragilité
- Recueil de situations vécues par les participants qui constitueront le fil rouge de cette action de formation
- Ateliers pratiques au choix : médicament, dénutrition, alitement, risque infectieux...
- Exemples et études de vignettes cliniques
- Evaluation Gérontologique Standardisée et Plan personnalisé de Soins
- Co-construction en groupe d'une cartographie des acteurs de prise en charge du patient âgé en risque de perte d'autonomie

EVALUATION & LIVRABLES

- Un questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.
- Une évaluation de la satisfaction et des connaissances.
- Une documentation pédagogique remise à chaque participant.
- Une attestation de suivi de formation